

# La logistique inverse des emballages dans l'optique d'une économie circulaire en contexte camerounais : enjeux et limites

## The Reverse Logistics of Packaging in the Context of a Circular Economy in Cameroon: Issues and Limitations

Henriette Kengmogne Djoumessi<sup>1</sup>

<sup>1</sup> CEREG, FSEG, Université de Yaoundé II, Cameroun, henrietedjoumessi@yahoo.fr

**RÉSUMÉ.** L'abandon récurrent des emballages dans la nature au Cameroun cause des problèmes qui affectent l'espèce humaine et la planète entière. Dans la logique d'un développement durable, une économie circulaire interpelle les différents acteurs en relation avec les produits emballés afin de résoudre ces fléaux. La présente étude a pour objectif d'analyser les attitudes et le rôle des parties prenantes concernées face aux déchets d'emballages, d'expliquer les processus de leur réutilisation en vue de relever les freins à cette activité. Les principaux résultats révèlent deux catégories de pratique d'économie circulaire : une réalisée spontanément avec peu d'intervenants (boucle courte) et l'autre faite sous contrainte financière avec de nombreux acteurs du fait du manque criant de moyens financiers et d'absence de soutien de l'activité par l'Etat (boucle longue).

**ABSTRACT.** The recurrent dumping of packaging waste in natural environments in Cameroon causes problems that affect humankind and the entire planet. In line with sustainable development, a circular economy challenges the various actors connected to packaged products, in order to solve this scourge. The aim of this study is to analyze the attitudes and role of the stakeholders involved in packaging waste and to explain the processes of their reuse in order to identify the obstacles to this activity. The main results reveal two categories of circular economy practices: one carried out spontaneously with few actors (short loop) and the other organized under financial constraint with many actors because of the glaring lack of financial means and lack of activity support from the State authorities (long loop).

**MOTS-CLÉS.** Logistique inverse, déchet d'emballage, économie circulaire, réutilisation.

**KEYWORDS.** Reverse logistics, packaging waste, circular economy, reuse.

### 1. Introduction

Les impacts de l'activité humaine s'observent dans l'épuisement des ressources naturelles et le changement climatique [LAH 16] d'où la problématique de la sauvegarde de l'environnement [NTS 17] [TCH 15].

L'Afrique est particulièrement touchée par la pollution due aux déchets fréquemment déversés dans la nature. Un déchet est « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance ou tout matériau produit ou, plus généralement, tout bien meuble ou immeuble abandonné ou destiné à l'abandon »<sup>1</sup>, à l'exemple des emballages usagés (encadré 1 en annexe). L'emballage représente toute

<sup>1</sup> Article 4 (b) de la loi N°96/12 du 05 août 1996 portant Loi-cadre relative à la gestion de l'environnement au Cameroun.

forme de contenant ou de support destiné à contenir, protéger et présenter un produit [CNE<sup>2</sup> 14]. Son abandon dans la nature ou en décharge reflète un modèle économique linéaire qui présente des limites [LAH 16] suscitant chez des auteurs de nombreuses réflexions [LE 18] [REB 17] [INS 16]. C'est ainsi que « l'idée selon laquelle un déchet peut, une fois convenablement traité, redevenir une ressource, formant ainsi une boucle dans la chaîne de production et de consommation » conduit au concept d'économie circulaire [INS 16, p. 7]. Cette dernière est un « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement » [ADE3 13, p. 4].

En matière de déchets, l'économie circulaire rompt avec la logique linéaire en prônant la prévention de l'apparition de ces déchets [BOU 18] [CNE 14] et en préconisant une hiérarchie de traitement (du plus vertueux au moins vertueux) dénommée 3R<sup>4</sup>: Réduction, Réutilisation et Recyclage [SU 13]. Les deux premières activités sont recommandées en raison de leur ancrage au cœur de l'économie territoriale et de l'emploi local mais aussi parce qu'elles sont plus vertueuses que le recyclage. Ce dernier fait paradoxalement l'objet de nombreux écrits [MON 11] [FUL 09] au détriment de la réutilisation ou du réemploi focalisé sur les emballages secondaires, tertiaires<sup>5</sup> ou consignés [CNE 16].

En Afrique, les écrits se rapportant exclusivement aux déchets d'emballages sont rares ; très peu abordent l'économie circulaire ou, lorsque c'est le cas, ces études [NGA 18] [NTS 17] [TCH 15] englobent tous les types de déchets et n'évoquent pas la réutilisation ou le réemploi d'emballages primaires. Quant aux divers intervenants en matière de déchets, l'Etat et la société d'enlèvement des ordures sont ceux qui sont mentionnés, les autres étant relayés au second plan. En somme, la littérature au Cameroun ne met pas en exergue le rôle à jouer par les différentes parties prenantes et ne se réfère à aucun cadre théorique pour la gestion des déchets, ces études étant essentiellement descriptives.

On s'interroge alors sur le devenir des déchets d'emballages au Cameroun. Autrement dit, quelle est la contribution des entreprises camerounaises et leurs parties prenantes pour le retour des déchets d'emballages en vue d'une réutilisation ou d'un réemploi?

L'objectif de cet article est de comprendre et préciser les rôles des entreprises et de leurs parties prenantes face à la réutilisation ou au réemploi des déchets d'emballages afin de relever les entraves à ce processus.

Pour y parvenir, la modalité<sup>6</sup> de mise en œuvre de l'économie circulaire que nous exploitons est la logistique inverse. Nous mobilisons également la théorie des ressources et compétences et celle des parties prenantes dans le but d'apporter une contribution à la réduction des déchets d'emballages. Nous avons à cet effet mené une étude qualitative exploratoire basée sur la littérature, des observations non participantes chez tous les acteurs et 25 entretiens semi-directifs auprès des entreprises (02) et des parties prenantes (23).

---

<sup>2</sup> Conseil National de l'Emballage de France.

<sup>3</sup> Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie de France

<sup>4</sup> Les auteurs (p. 216) ont utilisé les mots « 3R principes (Reduction, Reuse, and Recycle) ».

<sup>5</sup> Emballages de transport se distinguant des emballages primaires (de vente) et secondaires (CNE, 2016).

<sup>6</sup> « Analyse de flux de matières, gestion des matières résiduelles, approvisionnement responsable, écoconception, analyse de cycle de vie » sont les autres modalités (Sauvé et *al.*, 2016, p. 21).

Nous présenterons dans une première section la démarche de transition vers une économie circulaire. Dans la section suivante, nous parlerons de la mise en œuvre de l'économie circulaire en matière d'emballages au Cameroun. Ensuite, après une ébauche de la méthodologie employée, nous allons restituer les résultats des enquêtes menées chez tous les acteurs concernés par l'étude au Cameroun. Nous évoquerons enfin les limites en matière de réutilisation/réemploi des emballages des entreprises au Cameroun.

## 2. Démarche de transition vers une économie circulaire

La transition vers une économie circulaire nécessite l'identification des pratiques en la matière avec les enjeux associés. L'intervention de l'Etat s'avère indispensable pour une bonne implantation de l'économie circulaire.

### 2.1. Piliers de l'économie circulaire et enjeux de la réutilisation des emballages au Cameroun

Selon l'ADEME [ADE 13, p.4], l'économie circulaire peut s'effectuer dans trois domaines ayant chacun des leviers spécifiques : l'offre des acteurs économiques (approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité), la demande et comportement des consommateurs (consommation responsable, allongement de la durée d'usage des biens) et la gestion des déchets (recyclage).

A travers ces leviers, les acteurs économiques peuvent mettre sur pied des modèles d'affaires<sup>7</sup> permettant d'utiliser plus efficacement les ressources [LE 18]. Ainsi dit, l'économie circulaire, en matière d'emballages, couvre toutes les étapes de la vie du produit emballé et toute initiative permettant des changements de comportements pour un usage responsable de l'emballage [CNE 14].

Elle peut s'exprimer à une échelle locale par la gestion des déchets au niveau de leur lieu de production (principe de proximité) ou, au contraire, sur des territoires éloignés (échelle mondiale) lorsque les déchets représentent un gisement énorme en termes de valeur et de quantité [BAH 17] [INS 16].

La gestion de proximité peut s'effectuer avec peu d'intervenants (boucle courte) ou avec de multiples intervenants (boucle longue). Sauvé et *al.* [SAU 16, p. 37] qualifient la « boucle courte » comme la stratégie de circularité qui se réalise « avec le moins de transformation possible ». Pour Lahlou et *al.* [LAH 16], la boucle courte est celle qui « encourage la redistribution locale et la réduction des coûts » (p. 38) ou celle qui tient compte de « la proximité territoriale et des potentielles synergies » (p. 95). Il en découle que, plus un produit met du temps ou nécessite des moyens pour rentrer dans la boucle de l'économie circulaire, plus la boucle s'allonge. La boucle courte et la proximité sont « essentielles » pour le développement d'une économie circulaire dans un cadre favorable [LAH 16].

Nous nous focalisons dans cette étude sur la réutilisation et le réemploi car ces activités prennent de l'ampleur au Cameroun et font partie des usages quotidiens (tableau 5 en annexe).

---

<sup>7</sup> Selon l'auteur cité, ce sont des modèles (*business models*) permettant de créer et de capter la valeur des matières.

L'ADEME [ADE 17, p. 4] définit la réutilisation comme « toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau, [...] leur permettant après une opération de préparation de retrouver le statut de produit ». La distinction avec le réemploi est l'absence de la phase déchet dans le cadre du réemploi : après la consommation du produit, l'emballage est conservé pour un réemploi.

La réutilisation et le réemploi des emballages au Cameroun offrent de nombreux avantages pouvant se regrouper en trois volets :

- sur le plan environnemental, ces activités réduisent l'exploitation des ressources fossiles, la consommation énergétique et l'émission des gaz à effet de serre [FAB 14] ;

- sur le plan économique, l'entreprise diminue les coûts d'acquisition/fabrication de ses emballages [BEN 10] et fidélise sa clientèle [INS 16]. Les coûts de traitement sont réduits pour les municipalités, car les flux de déchets vers les décharges sont limités [NGA 18]. Des marchés spécialisés dans la vente des emballages usagés se développent (encadré 2 en annexe) ;

- sur le plan social, les emplois locaux (ne nécessitant pas beaucoup d'investissements ni de qualifications) sont créés et contribuent à la lutte contre la pauvreté [BOU 18] [INS 16].

Les gains de la réutilisation ou du réemploi des emballages seront optimisés par l'implication de l'Etat dans le processus de transition vers l'économie circulaire.

## 2.2. Rôle de l'Etat dans la transition vers l'économie circulaire

La transition vers un modèle circulaire peut être *top-down* quand elle est « initiée » par le gouvernement ou *bottom-up* lorsque des entreprises prennent en charge cette transition [LIE 15, p. 47]. En effet, l'économie circulaire s'enracine dans les territoires [FUL 17] [REB 17] et le rôle clé de l'Etat est indispensable car il peut « investir là où le risque est trop élevé... et inciter, *via* des instruments économiques, à l'adoption de logiques circulaires » [REB 17, p.7].

En France par exemple, les collectivités « jouent un rôle central en faveur des initiatives de réemploi/réutilisation » [ADE 17, p. 23] et des éco-organismes sont mobilisés par des entreprises afin de collecter les déchets d'emballages.

Au Cameroun, le principe pollueur-payeur<sup>8</sup> impute au pollueur les dépenses relatives à la prévention, la réduction ou la lutte contre les pollutions dont il pourrait être l'auteur. En dépit de la Stratégie Nationale de Gestion des Déchets (SNGD), élaborée par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) en 2007, ce principe est « peu appliqué »<sup>9</sup> au Cameroun. Afin de mettre en place une plateforme de dialogue et de sensibilisation sur la gestion efficiente des déchets permettant de migrer vers l'économie circulaire, le Cameroun a tenu ses premières Assises Nationales sur les Déchets (AND)<sup>10</sup> du 27 au 28 avril 2016 à Yaoundé. Malheureusement, il n'existe

---

<sup>8</sup> Article 9 alinéa (c) de la loi N°96/12 du 05 août 1996 portant Loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement au Cameroun.

<sup>9</sup> Rapport général des premières AND au Cameroun, p. 6.

<sup>10</sup> Le thème de ces Assises était : « Gestion des déchets : vers une économie circulaire ».

toujours pas de réseau formel des structures de gestion des déchets au Cameroun<sup>11</sup> et la bourse nationale des déchets, issue des recommandations des Assises Nationales sur les Déchets est toujours attendue.

Dans la pratique, la collecte des déchets, au Cameroun, a été déléguée aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) qui signent des contrats avec la société d'enlèvement des ordures, unique prestataire. Il en résulte de sérieux problèmes, parmi lesquels l'absence de tri des déchets permettant leurs traitements, le manque de bacs de collecte, l'inégalité d'accès au service public des déchets, etc. [NGA 18] [NTS 17]. Ces éléments nous amènent à la formulation de la proposition suivante :

P1 : Le retour des emballages pour un(e) réemploi/réutilisation est parfois parsemé d'embûches.

Il est par conséquent impératif de revoir les étapes du dispositif à mettre sur pied par les entreprises en vue du retour de leurs emballages pour un(e) réemploi/réutilisation.

### **3. La mise en place de l'économie circulaire en matière d'emballages au Cameroun**

La transition vers une économie circulaire repose sur une réflexion axée sur la logistique inverse, la théorie des ressources et celle des parties prenantes en vue de coordonner les différents acteurs impliqués [FUL 17] [BEL 10].

#### **3.1. La logistique inverse pour mettre en œuvre l'économie circulaire des emballages**

La réutilisation ou le réemploi nécessite un retour des emballages par un processus inverse d'acheminement allant du consommateur vers l'entreprise au moyen d'une logistique inverse [LAM 03], encore appelée logistique retour [KEH 00] ou logistique inversée [MON 11].

Rogers et Tibben-Lembke [ROG 99, p. 15] la définissent comme le « processus de planification, de mise en œuvre et de contrôle, de manière rationnelle et avantageuse, des flux [...] et d'informations y afférentes, du point de consommation jusqu'au point d'origine, dans le but de récupérer ou de créer de la valeur ou d'améliorer l'élimination des déchets ». La logistique inverse concerne les retours des produits, matériaux, emballages et autres composants pouvant s'effectuer selon une boucle fermée (les produits usagés retournent dans leur secteur d'origine pour y être retraités et valorisés) ou selon une boucle ouverte dans lequel les déchets peuvent être dirigés vers d'autres industries [FRE 06]. Des activités sont alors mobilisées et débutent par la collecte des déchets qui nécessite l'intervention de divers acteurs [JOU 10] :

- l'Etat (sensibilisation des acteurs concernés, formation, encadrements règlementaires, subventions matérielles et financières) [NGA 18] ;
- les consommateurs (tri, remise des emballages usagés au bon endroit) ;
- l'entreprise (respect du principe pollueur-payeur) ;
- les personnes/organismes en charge de la collecte.

---

<sup>11</sup> Rapport général des premières AND au Cameroun, p. 14.

Ensuite, viennent le tri et l'entreposage en vue de la constitution d'un volume suffisant devant permettre un transport économique chez l'utilisateur. Enfin, le traitement et le contrôle des emballages en vue de la réutilisation ou du réemploi seront minutieusement effectués. La bonne coordination de ces activités requiert l'éclairage de la théorie des ressources et celle des parties prenantes.

### **3.2. Théorie des ressources et théorie des parties prenantes : apport dans la gestion du retour des emballages**

La réutilisation ou le réemploi des emballages mobilise des ressources (moyens de collecte, d'entreposage et de transport, etc.) et des compétences indispensables (savoir-faire communicationnel, organisationnel, logistique, technique, etc.) [FUL 17] [FUL 09].

Selon la théorie des ressources, la création de valeur s'explique par la combinaison de manière unique des ressources et compétences détenues par la firme [BRU 10] [PRE 10]. Or, les emballages usagés sont perçus comme des déchets sans valeur (ressources négatives) et les moyens de collecte, tri et transport de ces derniers sont des ressources ordinaires. Pourtant, Weppe et *al.* [WEP 13] relèvent que les ressources dites « ordinaires » et « négatives » peuvent être créatrices de valeur, voire source d'avantage concurrentiel au même titre que les ressources stratégiques. Notre deuxième proposition est ainsi formulée :

P2 : Le retour des emballages pour un(e) réutilisation/réemploi implique le déploiement des ressources et compétences des entreprises et de leurs parties prenantes.

Ceci sera possible par « la combinaison entre les ressources stratégiques et les ressources ordinaires ou négatives qui assurent le déloiment des premières » [WEP 13, p. 60]. A cet effet, [MON 11] souligne que l'absence de coordination ou de considération des intérêts de chaque intervenant rend difficile le retour des emballages.

C'est pourquoi, en complément de la théorie des ressources, des auteurs [BRU 13] [MON 11] [FUL 09] préconisent la théorie des parties prenantes pour constituer un cadre conceptuel utile afin de saisir les enjeux en présence. En effet, cette théorie permet de décrire la relation entre l'organisation et son environnement et a pour objectif de comprendre le fonctionnement des parties prenantes, de satisfaire leurs attentes et d'optimiser les transactions dans lesquelles elles sont impliquées [BRU 13].

Une partie prenante étant « tout groupe ou individu qui peut influencer ou être influencé par la réalisation des objectifs de la firme » [MON 11, p. 44], l'approche sur cette catégorie d'acteur permet d'analyser les stratégies déployées par les parties prenantes du fait de la diversification de leurs intérêts et la multiplication des interfaces transactionnelles et relationnelles entre ces acteurs. Sur la base de la théorie des ressources, l'orientation pour les parties prenantes peut être considérée comme une ressource rare, porteuse de valeur difficile à imiter et à substituer par les concurrents [BRU 13]. On déduit la proposition suivante :

P3 : La prise en compte des différentes attentes des parties prenantes améliore le processus de retour des emballages.

Les rudiments du retour des emballages des entreprises étant élaborés, leur réutilisation/réemploi est alors envisageable.

#### 4. Déploiement de l'économie circulaire dans deux entreprises camerounaises

Au regard de l'objectif formulé pour cette étude, on constate que sa portée est double : la compréhension et la découverte. Dumez [DUM 11] suggère par conséquent le choix d'une méthodologie qualitative.

##### 4.1. Méthodologie et profil des entreprises et parties prenantes étudiées

La recherche qualitative est appropriée lorsque la finalité de la recherche est d'explorer et de décrire et lorsque les facteurs observés sont subjectifs, donc difficiles à mesurer, ce qui est le cas de cette étude [DUM 11]. Ainsi, l'approche qualitative permettra d'avoir une profondeur dans la description des situations rencontrées par les entreprises et leurs parties prenantes dans le cadre du processus de retour des emballages. La réalité des faits sera appréhendée à travers les interprétations qu'en font les acteurs. Gavard-Perret et *al.* [GAV 08] préconisent à cet effet l'adoption d'une posture interprétativiste afin d'accéder à la connaissance.

Pour parvenir à cette fin, nous avons au préalable mené des entretiens informels de manière aléatoire auprès de quelques structures (PME, TPE et secteur informel). Le travail d'investigation a permis d'identifier des pratiques de réutilisation/réemploi (tableau 5 en annexe). Parmi ces entreprises, un cas atypique se démarquait pour le réemploi de ses emballages en plastique et surtout pour la réutilisation, par cette entreprise, des emballages émis sur le marché par d'autres entreprises. Cette entreprise (AQUA) a d'emblée été retenue pour l'étude, ce qui a orienté le choix d'une autre (FRUICO) qui réutilise et réemploie les emballages en verre. Au final, deux entreprises ont été retenues, le choix étant orienté par le souci de mettre en exergue les éléments qui enrichissent l'étude. Ainsi, les entreprises non sélectionnées pour cette étude ont toutes le même fonctionnement (similaire à AQUA ou à FRUICO) dans le processus de réutilisation ou de réemploi des emballages.

Nous avons ensuite échangé avec un responsable de la société d'enlèvement des ordures, quelques consommateurs, collecteurs et vendeurs de bouteilles usagées afin de nous renseigner davantage sur les activités ayant un lien avec le retour des emballages.

Parallèlement, une analyse de la littérature a été effectuée afin d'orienter notre recherche. Le recueil des données s'est fondé sur la collecte des documents (articles, magazines, sites Internet, etc.), des observations non participantes (emballages, déchets d'emballages, visite des sites d'enfouissement, pratiques de réutilisation/réemploi des emballages) et des entretiens semi-directifs.

La diversification des moyens de collecte des données garantit l'objectivité de cette étude car elle constitue un moyen de triangulation permettant d'améliorer la fiabilité des conclusions issues de la recherche [DUM 11].

Nous avons ainsi formulé trois propositions provisoires qui ont conduit à l'élaboration d'un guide d'entretien, outil de collecte des données permettant de rencontrer les acteurs

dans leur environnement. Les thèmes du guide d'entretien, inspirés de la littérature, ont été adaptés à la suite des entretiens libres effectués au préalable, de manière à ce qu'ils répondent à notre problématique. Les entretiens semi-directifs effectués par le biais du guide d'entretien se sont déroulés en face-à-face avec les différents acteurs qui resteront anonymes à leur demande. Chaque entretien a eu une durée comprise entre trente minutes et une heure auprès des entreprises et auprès de la société en charge de l'hygiène et la salubrité, dix minutes environ chez les autres parties prenantes (consommateurs, vendeurs de bouteilles usagées, trieurs et collecteurs). En outre, les trois dernières parties prenantes ont été particulièrement méfiantes quant aux questions posées, à telle enseigne que les vendeurs de bouteilles et les collecteurs ont exigé que leur physique n'apparaisse pas sur les photos de leurs comptoirs/collectes, vérification faite après la prise des clichés.

Les interviewés ont également refusé l'enregistrement des entretiens ; nous avons alors procédé à une prise de notes. La recherche d'information s'est poursuivie jusqu'à la saturation des données, critère qui nous a conduit à retenir un échantillon raisonné de cinq catégories de parties prenantes en complément des deux entreprises retenues pour l'étude. En effet, il n'était pas question de rechercher la représentativité de l'échantillon, ni le caractère généralisable des éléments recueillis [DUM 11]. L'échantillon des entreprises se présente ainsi :

Entreprise	Activité de l'entreprise (production)	Forme juridique de l'entreprise	Taille de l'entreprise (salariés)	Ville
<b>AQUA</b>	Eau plate et eaux traitées	SARL	Plus de 1000	Yaoundé
<b>FRUICO</b>	Jus naturel	*	Moins de 100	Douala

Légende : SARL = Société A Responsabilité Limitée ; \* = Petite entreprise  
Source : élaboration personnelle.

**Tableau 1.** *Echantillon des entreprises de l'étude*

L'échantillon des parties prenantes est le suivant :

Parties prenantes	Fonction du répondant	Taille	Ville
<b>Consommateurs</b>	Elèves, salariés, ménagères, chômeurs	10	Yaoundé, Douala
<b>Trieurs/Collecteurs</b>	Trieur/collecteur	05	Yaoundé, Douala
<b>Vendeurs</b>	Vendeur	05	Yaoundé, Douala
<b>Société d'enlèvement des ordures</b>	Responsable de la collecte des déchets, superviseur de la valorisation	02	Yaoundé, Douala
<b>Etat (MINEPDED<sup>12</sup>)</b>	Responsable de la protection	01	Yaoundé

Source: élaboration personnelle.

**Tableau 2.** *Echantillon des parties prenantes des entreprises*

<sup>12</sup> Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable de l'Etat camerounais.



En suivant les recommandations de Fallery et Rodhain [FAL 07], nous avons procédé à une analyse thématique de contenu manuelle afin d'interpréter les thèmes issus du discours des répondants.

#### **4.2. Les principaux résultats de l'étude**

Les données recueillies ont abouti à l'élaboration des grilles d'analyse et d'observations (tableaux 3, 4 et 5 en annexe) utiles pour l'analyse thématique. Les thèmes du guide d'entretien regroupent les propositions de recherche formulées suite à la revue de la littérature et aux entretiens préliminaires effectués. Ils sont détaillés comme suit :

• ***l'éco attitude et la responsabilité des entreprises et de ses parties prenantes***: cette phase vise à déceler la responsabilité des entreprises et de leurs parties prenantes vis-à-vis de leurs déchets d'emballages et les actions menées pour un usage écologique des emballages.

Les deux entreprises interpellées quant aux déchets d'emballages dispersés dans la nature ont été unanimes en pointant du doigt le comportement irresponsable du consommateur (principal accusé) et de la société en charge de l'hygiène et de la salubrité.

AQUA a tout de même souligné que sa structure ne génère pas de déchets d'emballages. Elle met sur le marché des bonbonnes (20 litres) et des bidons (5 litres) en matière plastique qui sont systématiquement retournés pour un remplissage car, à défaut de le faire, le prix à déboursier pour avoir le produit est très conséquent : 7000 francs CFA pour la bonbonne (2000 francs CFA quand l'emballage est retourné), 3000frs pour le bidon (1000 francs CFA lors d'un retour de l'emballage). Par ailleurs, elle procède au remplissage des emballages usagés apportés par ses clients (bouteilles de 0,5 et 1,5 litre ou bidons de 5 litres mis sur le marché par d'autres entreprises).

FRUICO, utilisatrice des emballages en verre d'une autre entreprise, a adopté une posture d'investissement dans la préservation de l'environnement : « nous récupérons les bouteilles tous les jours et contribuons à la réduction des déchets ».

Ces observations confortent l'idée que les deux entreprises ont mis sur pied une économie circulaire par la réutilisation et le réemploi des emballages afin de limiter l'exploitation des ressources pour la fabrication de nouveaux emballages.

En ce qui concerne les parties prenantes, certains consommateurs ont reconnu leur manquement dans l'adoption des gestes écologiques et expriment leur volonté de corriger ces attitudes. Par contre, les consommateurs appartenant aux couches sociales démunies invectivent contre l'Etat en le tenant responsable de tous les maux de la société : « le 'Ngomna<sup>13</sup>, ne fait rien et pense qu'on doit avaler nos ordures ? », « je ne vais pas parcourir des kilomètres pour jeter mes ordures ; « je jette au champ, quand ça s'accumule, je brûle », « l'eau va les emporter et ça ira les trouver dans leurs bureaux ». Les collecteurs et les vendeurs ont clamé que leurs métiers contribuent à l'assainissement de la ville : « on aide l'Etat en récupérant les bouteilles », « si on ne fait pas ça, ... la ville sera encore plus sale ».

---

<sup>13</sup> Nom utilisé par les populations pour désigner l'Etat camerounais.

L'Etat, à travers l'instance compétente (MINEPDED), a mis en place des cadres législatifs et réglementaires en matière de déchets. Cependant, son attitude passive vis-à-vis de l'encadrement du secteur informel de récupération des bouteilles et sa lenteur dans l'exécution des résolutions prises pour la transition vers une économie circulaire suscite des interrogations quant à la mise en œuvre effective de ces différentes mesures.

- **les ressources et compétences des deux entreprises et de leurs parties prenantes pour le retour des emballages** : il sera question de déterminer les actifs physiques et les compétences managériales dont disposent les deux entreprises et leurs parties prenantes pour procéder à un retour des emballages.

AQUA, par sa politique de prix (élevé pour le consommateur moyen), incite ses clients au retour de ses emballages. Cette entreprise utilise également son circuit de distribution (moyens de transport) pour réapprovisionner ses clients, moyennant des frais. Elle possède également de nombreux vendeurs réalisant parfois de véritables porte-à-porte pour la commercialisation de ses produits. La multiplication des points de vente dans les quartiers constitue un atout pour se rapprocher des clients. Les emballages retournés sont nettoyés au préalable dans un centre spécialisé puis distribués dans les points de vente : les clients accèdent facilement aux produits.

FRUICO réutilise les bouteilles en verre achetées à 25 francs CFA dans les marchés, restaurants, hôtels et auprès des collecteurs/trieurs. Quelquefois, des clients retournent gratuitement les emballages.

Le client de la société AQUA contribue au réemploi de l'emballage en ramenant la bonbonne, propriété exclusive d'AQUA et en repartant avec une autre déjà désinfectée et remplie du produit sollicité. Seuls les bidons de 5 litres, neufs ou usagés, sont disponibles dans les marchés car ils sont courants. Les clients peuvent alors acheter ceux qui sont usagés au prix de 500 francs CFA et les apporter afin d'acquérir les produits vendus par AQUA.

FRUICO fonctionne avec des trieurs, collecteurs, vendeurs, restaurants et hôtels qui récupèrent et mettent à sa disposition les emballages en verre. Les collecteurs/trieurs transportent ces emballages dans des sacs avec des moyens limités (brouette, pousse-pousse et parfois sur le dos ou la tête).

La société en charge de l'hygiène dispose de son réseau de collecte des ordures ménagères (flotte de véhicules de ramassage, bacs de collecte, personnels, etc.) permettant la récupération des emballages usagés.

Le MINEPDED, à travers les lois réglementant la gestion des déchets, dispose des cellules de contrôle des activités y afférentes.

- **les intérêts ou attentes des entreprises et ses parties prenantes interrogées vis-à-vis du retour des emballages**

Les attentes d'AQUA résident dans l'utilisation exclusive de ses bonbonnes dont le prix (7 000 F CFA) n'est pas à la portée de tous les ménages. Toutefois, par souci d'aider les consommateurs ne disposant pas suffisamment de ressources financières, AQUA permet

qu'ils apportent d'autres contenants pour conditionner l'eau : « nous tolérons ces emballages parce que les temps sont difficiles, les consommateurs ont peu de moyens ».

FRUICO aimerait réduire davantage ses coûts d'acquisition d'emballages par une participation des consommateurs : « certains consommateurs conscients de l'effort que je fournis m'apportent des bouteilles pour m'encourager ». En effet, les emballages qu'elle utilise sont quotidiennement mis en décharge par les consommateurs, ce qui entraîne une source de gaspillage. Cette entreprise espère l'encadrement de l'Etat dans son activité, notamment par la vulgarisation de la réutilisation et la certification du contrôle sanitaire des emballages réutilisés.

La société en charge de l'hygiène appelle à un comportement responsable des consommateurs, souhaite une augmentation des ressources financières pour une meilleure collecte précédée de tri sélectif afin d'optimiser le processus de retour des emballages. Les collecteurs et trieurs espèrent un encadrement de leur métier à l'exemple de la mise sur pied de la bourse nationale des déchets permettant une rencontre entre l'offre et la demande des emballages usagés. Les vendeurs expriment leur désir d'augmenter leur marge bénéficiaire ou d'acquérir des lieux de stockage des emballages. Enfin, les consommateurs désirent ne plus retrouver les emballages usagés dans la nature et espèrent un soutien de l'Etat, entre autres : la formalisation de la réutilisation et du réemploi afin de rassurer les consommateurs méfiants quant aux risques sanitaires de ces pratiques.

Le MINEPDED assure qu'un comportement responsable des citoyens et de tous les acteurs demeure sa priorité.

• **les obstacles rencontrés par les entreprises et leurs parties prenantes pour le retour des emballages** : dans cette phase, nous interrogeons les entreprises et les parties prenantes afin de déceler les éléments qui empêchent un retour des déchets d'emballages.

AQUA s'est heurtée, dans le processus de retour de ses emballages, à une attitude passive de certains consommateurs qui stigmatisent la réutilisation des emballages. En effet, certains consommateurs nantis n'envisagent pas reprendre des emballages ayant déjà servi. Le doute quant aux risques sanitaires de cet usage les empêche de collaborer pour cette action. AQUA n'a pas d'emballages de petites unités (0,5 et 1,5 litre) mais procède à leur remplissage lorsque ses clients les apportent après avoir consommé les boissons (jus, eaux minérales) mises sur le marché par d'autres entreprises. Les consommateurs n'ont pas de motivation à conserver ou à ramener ces contenants, ce qui constitue un frein au retour des emballages de 0,5 et 1,5 litre.

FRUICO est limitée par ses moyens (Petite Entreprise). Son réseau de distribution est peu étendu, sa production se faisant à petite échelle. Les coûts de traitement des emballages usagés, le manque d'espace pour leur stockage et la non adhésion de certains consommateurs pour les emballages réutilisés constituent des freins à l'activité de FRUICO.

Le silence de l'Etat sur les pratiques de réutilisation/réemploi laisse planer le doute sur l'activité qui, pourtant, s'intensifie dans tous les marchés du pays, tel, par exemple, l'usage répandu des bouteilles réutilisées/réemployées et exposées par les commerçants pour la vente de l'huile végétale. Le MINEPDED assure que son action/intervention ne dépend pas toujours de sa seule initiative : « les mesures répressives impliquent d'autres instances

(tribunaux spécialisés en matière d'environnement, forces de maintien de l'ordre en cas de sanctions administratives, etc.) et sollicitent de nombreux acteurs dont la coordination n'est pas aisée ».

## 5. Discussion et conclusion

Cette étude met en exergue la réutilisation et le réemploi des emballages usagés par deux entreprises camerounaises et la contribution des différentes parties prenantes à cette activité.

AQUA réalise une économie circulaire en boucle courte (le consommateur est l'unique partie prenante), à l'instar de la pratique du *Do It Yourself* relevée par l'Institut Montaigne [INS 16], et fermée pour le cas des bonbonnes de 20 litres. Le réemploi des emballages est opéré du fait de plusieurs atouts : l'entreprise dispose des moyens financiers lui permettant l'acquisition de ses emballages uniques, de conception robuste, ce qui assure une résistance et des rotations pour le réemploi. Comme le souligne le CNE [CNE 16], cette pratique sur la solidité de l'emballage a été relevée dans les systèmes de consignes qui mettent un accent sur la conception de l'emballage destiné à une réutilisation.

Son unité de traitement, bien outillée, conforte le consommateur quant aux risques sanitaires liés à la réutilisation ou au réemploi des emballages. Bien plus, AQUA incite ses consommateurs à retourner ses emballages par la pratique des prix élevés pour les emballages neufs. Ce mode de gestion se rapproche de la consigne pour recyclage qui s'appuie sur des systèmes tels que les RVM (*Reverse Vending Machine*) placées à des endroits de passage des clients afin qu'ils rapportent les emballages usagés moyennant des gratifications sous diverses formes (bon de réduction, d'achat, dons à des associations, etc.) [CNE 16]. Toutefois, le mode d'incitation d'AQUA n'inclut pas le versement de la contrepartie financière, ce qui permet à l'entreprise de ne pas s'engager dans des dépenses supplémentaires.

L'autre clé de la réussite d'AQUA est la multiplication de ses points de vente et le recrutement des commerciaux ambulants dans différents quartiers ; le consommateur est alors proche des unités de réapprovisionnement en produits. On retrouve la gestion de proximité qui permet la réalisation d'une boucle efficace d'économie circulaire des emballages [BAH 17].

Enfin, le remplacement systématique de l'emballage retourné par le consommateur confère à AQUA un maintien de l'espace de stockage. En effet, le client qui ramène son emballage repart avec un autre de même contenance rempli de produit. L'espace prévu pour le stockage n'est pas saturé par l'arrivée des emballages usagés.

Par contre, FRUICO peine à réaliser convenablement une économie circulaire. En effet, lorsque ses clients achètent ses produits et les ramènent à domicile, les emballages sont jetés après consommation d'où l'ouverture de la boucle. A l'opposé, ceux qui achètent les jus et les consomment sur le lieu d'achat en laissant les bouteilles participent à la réalisation de la boucle de réemploi des emballages. De plus, FRUICO recourt à de multiples intervenants pour l'acquisition des emballages destinés à ses produits, ce qui entrave la proximité (avec les clients) permettant d'obtenir la boucle de réutilisation. La boucle réalisée par FRUICO

est alors plus longue que celle d'AQUA. Ceci s'explique par le manque de moyens financiers permettant d'acquérir ou de louer les aires de stockage des bouteilles, de contrôler le traitement des bouteilles par un laboratoire hautement certifié.

A la suite de ces constats, cette recherche contribue sur le plan théorique à enrichir la littérature, notamment en mettant en exergue la logistique inverse des déchets d'emballages en contexte africain. L'implication des parties prenantes révèle aussi les rôles et les attitudes des acteurs dans le contexte spécifique des pays du Sud confrontés aux problèmes de financements.

Du point de vue managérial, les entreprises peuvent s'inspirer de cette étude afin d'exploiter leur circuit de distribution classique pour une mise en œuvre de la logistique inverse des emballages dans leur organisation; la contribution des différentes parties prenantes leur servant d'éclairage pour la mise sur pied de stratégies efficaces.

Cependant, cette étude est limitée par le fait que l'échantillon des interviewés soit réduit. En effet, l'étude ne se prête pas à une généralisation, toutes les entreprises et parties prenantes n'étant pas interrogées. L'autre limite de cette étude réside dans les biais dus à nos propres interprétations. Nous avons essayé de les restreindre en les soumettant (sous la forme de commentaires) à l'appréciation de quelques acteurs interviewés (ceux dont le lieu de service/résidence est connu), en vue d'une confirmation ou d'une infirmation.

Nous retenons que les déchets d'emballages ont de la valeur et devraient par conséquent être réutilisés/réemployés. Ils revêtent alors de nombreux atouts, notamment des économies de ressources et d'énergie, l'assainissement de l'environnement, la création d'emplois pour tous, la baisse des coûts d'acquisition de nouveaux emballages pour les entreprises, etc. Les gains obtenus à la suite de la réutilisation sont énormes et leur nature en fait un outil permettant de réaliser une économie circulaire qui se décline en boucle courte ou en boucle longue selon le nombre d'intervenants.

Pour que la réutilisation ou le réemploi puisse s'effectuer, les parties prenantes ont des rôles à jouer pour un retour des emballages qui seront récupérés chez les consommateurs, trieurs, collecteurs, vendeurs et auprès de la société d'hygiène. Les principales embûches observées sont le manque criant de moyens financiers, d'accompagnement et de soutien de l'activité par l'Etat.

Etant donné que les entreprises ne s'impliquent pas véritablement dans la lutte contre la prolifération de leurs emballages dans la nature, l'Etat devrait alors faire valoir son rôle régalién. Son action consisterait à veiller à l'application du principe pollueur-payeur et aussi pollueur-responsable afin d'amener les entreprises à récupérer leurs déchets d'emballages et les consommateurs à adopter des comportements citoyens. Ceci se fera par la mobilisation des parties prenantes des entreprises et par la recherche des financements permettant d'acquérir des ressources et des moyens. L'Etat peut récupérer ou étendre auprès des ménages la taxe d'enlèvement des ordures ménagères afin de générer des ressources financières permettant d'impulser le processus de retour des emballages des entreprises.

Les propositions préalablement formulées sont toutes confirmées et seront érigées en hypothèses pour une étude visant à compléter celle-ci. Dans cette mouvance, il convient aussi de mettre sur pied, d'une part, une étude portant sur l'éco-conception des emballages

en vue de prolonger leur durée de vie pour un réemploi accru dans les ménages ; d'autre part, une étude axée sur le recyclage des déchets d'emballages complèterait celle-ci afin de récupérer la matière des emballages lorsque la réutilisation n'est plus possible.

## Bibliographie

- [ADE 13] ADEME, *Economie circulaire : notions*, Edition ADEME, Angers, octobre 2013.
- [ADE 17] ADEME, JALIER-DURAND A., TERRA SA, AGENEAU E., BLANCHOZ Y., BOULINGUEZ M., MLODORZENIEC D., JEANNEAU R., *Analyse technico-économique des structures de réemploi et/ou de réutilisation en France*, Edition ADEME, Angers, octobre 2017.
- [BAH 17] BAHERS J.-B., DURAND M., BERAUD H., « Quelle territorialité pour l'économie circulaire ? Interprétation des typologies de proximité dans la gestion des déchets », *Flux*, vol. 3, n° 109-110, p. 129-141, 2017.
- [BEL 10] BELIN-MUNIER C., « Logistique, Supply Chain Management et stratégie orientée développement durable : une revue de la littérature », *Logistique & Management*, vol. 18, n°1, p. 29-44, 2010.
- [BEN 10] BENNEKROUF M., BENYOUCEF L., SARI Z., « Problèmes de conception et pilotage des chaînes logistiques inverses et globales : Etat de l'art », 8<sup>ème</sup> Conférence Internationale de MODélisation et SIMulation, Hammamet, 10 au 12 mai 2010.
- [BOU 18] BOUCHERAND S., PIERRAT A., FRIES A., G. de VIENNE, *Contribution à la feuille de route économie circulaire - L'économie circulaire, une voie d'avenir pour la protection de l'environnement*, France Stratégie, Paris, février 2018.
- [BRU 10] BRULHART F., GUIEU G., MALTESE L., « Théorie des ressources : débats théoriques et applicabilités », *Revue Française de Gestion*, vol. 36, n° 204, p. 83-86, 2010.
- [BRU 13] BRULHART F., GHERRA S., « Management des parties prenantes, pro-activité environnementale et rentabilité : le cas du secteur des produits de grande consommation en France », *Finance Contrôle et Stratégie*, vol. 16, n° 2, p. 1-37, 2013.
- [CNE 14] CNE, *Emballages & Economie Circulaire - Un cas d'étude emblématique de l'Economie Circulaire*, Paris, septembre 2014.
- [CNE 16] CNE, *Emballages et consigne : Panorama des systèmes de réemploi*, Paris, avril 2016.
- [DUM 11] DUMEZ H., « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? », *Le Libellio d'Aegis*, vol. 7, n° 4, p. 47-58, 2011.
- [FAB 14] FABBE-COSTES N., ROUSSAT C. (coord.), « Logistique Durable du Futur » : éléments programmatiques, CRET LOG (Aix Marseille Université) – ADEME – PREDIT 4, novembre 2014.
- [FAL 07] FALLERY B., RODHAIN F., « Quatre approches pour l'analyse de données textuelles: lexicale, linguistique, cognitive, thématique », XVI<sup>ème</sup> Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, Montréal, 2007.
- [FRE 06] FRENCH M. L., LAFORGE R. L., "Closed-loop supply chains in process industries: an empirical study of producer re-use issues", *Journal of Operations Management*; vol. 24, n°3, p. 271-286, 2006.
- [FUL 09] FULCONIS F., MONNET M., PACHE G., « Le prestataire de services logistiques, acteur clé du système de logistique inversée », *Management & Avenir*, vol. 4, n° 24, p. 83-102, 2009.
- [FUL 17] FULCONIS F., PHILIPP B., « Emballage, logistique et économie circulaire : prémices d'un nouveau packaging scorecard », Congrès National de la Recherche des IUT, Auxerre, mai 2017.
- [GAV 08] GAVARD-PERRET M.-L., GOTTELAND D., HAON C., JOLIBERT A., *Méthodologie de la recherche. Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion*, Pearson Education, Paris, 2008.

- [INS 16] INSTITUT MONTAIGNE, *Economie circulaire : réconcilier croissance et environnement*, Paris, novembre 2016.
- [JOU 10] JOUENNE T., « Les quatre leviers de la logistique durable », *Revue Française de Gestion Industrielle*, vol. 29, n° 1, p. 1-24, 2010.
- [KEH 00] KEH P., MEISSONIER M., RODHAIN F., LLORCA V., « Logistique retour : une opportunité de développement industriel local qui allie rentabilité financière, respect environnemental et enjeu social ? Le cas d'IBM Montpellier », Acte des Rencontres Internationales de la Recherche en Logistique, Trois-Rivières, 2000.
- [LAH 16] LAHLOU C. R., GILLIBERT O., ESSABBAK K., HESTIN M., « L'économie circulaire: la nouvelle énergie de l'entreprise ? », Les Rencontres Responsabilité & Performance, 164 p., octobre, 2016.
- [LAM 03] LAMBERT S., RIOPEL D., « Logistique inverse : revue de littérature », *Les Cahiers du GERAD*, p. 1-45, octobre 2003.
- [LE 18] LE MOIGNE R., *L'économie circulaire-Stratégie pour un monde durable*, 2<sup>e</sup> édition, Dunod, Paris, (extrait), 2018.
- [LIE 15] LIEDER M., RASHID A., "Towards circular economy implementation: a comprehensive review in context of manufacturing industry", *Journal of Cleaner Production*, vol. 115, p. 36-51, 2015.
- [MON 11] MONNET M., « Les stratégies de logistique inversée : une perspective théorique », *Logistique & Management*, vol. 19, n°1, p. 41-54, 2011.
- [NGA 18] NGAMBI J. R., *Transition vers l'économie circulaire au Cameroun : jeux d'acteurs de la gestion des déchets et opportunités d'un système en construction*, Editions Connaissances et Savoirs, Paris, 2018.
- [NTS 17] NTSONDE J., AGGERI F., « Repenser la RSE dans le contexte d'un pays en voie de développement, le cas de l'économie circulaire au Cameroun », RIODD, Paris, octobre 2017.
- [PRE 10] PREVOT F., BRULHART F., GUIEU G., « Perspectives fondées sur les ressources. Proposition de synthèse », *Revue française de gestion*, n° 204, p. 87-103, 2010.
- [REB 17] REBAUD A.-L., STOKKINK D. (dir.), *Vers une économie circulaire en Europe*, Cahiers, n° 37, Pour La Solidarité, Bruxelles, 2017.
- [ROG 99] ROGERS S. D., TIBBEN-LEMBKE S. R., « 'Reverse logistics': stratégies et techniques », *Logistique & Management*, vol. 7, n° 2, p. 15-26, 1999.
- [SAU 16] SAUVE S., NORMANDIN D., MCDONALD M., *L'économie circulaire : une transition incontournable*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2016.
- [SU 13] SU B., HESMATI A., GENG Y., YU X., "A review of the circular economy in China: moving from rhetoric to implementation", *Journal of Cleaner Production*, vol. 42, p. 215-227, 2013.
- [TCH 15] TCHUIKOUA L. B., ELONG J. G., «La gestion des déchets solides ménagers à l'épreuve des pratiques urbaines à Douala (Cameroun) », *Revue canadienne de géographie tropicale*, vol. 2, n° 1, p. 38-46, 2015.
- [WEP 13] WEPPE X., WARNIER V., LECOCQ X., «Ressources stratégiques, ressources ordinaires et ressources négatives. Pour une reconnaissance de l'ensemble du spectre des ressources », *Revue française de gestion*, vol. 5, n° 234, p. 43-63, 2013.



Source: clichés de l'auteur.

**Encadré 1.** Déchets d'emballages dans la ville de Yaoundé  
(Centre ville, quartiers Biyem Assi et Briqueterie)



Source: clichés de l'auteur.

**Encadré 2.** Comptoirs pour la vente des emballages (marché MOKOLO de Yaoundé)  
et transport des emballages collectés



Thèmes du guide d'entretien	AQUA	FRUICO	Synthèse
<b>Eco-attitude pour la réutilisation ou le réemploi</b>	- Réemploi effectif de ses emballages, acceptation des emballages des autres entreprises	- Réutilisation des emballages des autres entreprises	<i>Deux types d'économie circulaire : spontanée et sous contraintes financières</i>
<b>Ressources et compétences pour le retour d'emballages</b>	- Circuit de distribution, unité de traitement spécialisée, moyens financiers, unicité des emballages - Politique de prix élevés incitative pour le retour des emballages, remplacement systématique des emballages retournés - Commerciaux réalisant des ventes de proximité	- Circuit de collecte (vendeurs, collecteurs, trieurs, restaurant, hôtels, consommateurs)	<i>Circuit de distribution, de collecte, unicité des emballages, moyens financiers, unité de traitement spécialisée, stratégie de prix, de gestion des retours et exploitation des parties prenantes</i>
<b>Intérêts/Attentes des entreprises</b>	- Usage exclusif de ses emballages	- Baisse des coûts de traitement et d'acquisition des emballages	<i>Optimisation de l'économie circulaire, recherche pécuniaire</i>
<b>Obstacles au retour des emballages en vue d'une réutilisation ou d'un réemploi</b>	- Rejet de la réutilisation par les consommateurs nantis - Manque d'emballages de petites unités (0,5 et 1,5 litre)	- Méfiance des consommateurs - Les emballages réutilisés ne sont pas toujours retournés - Manque de moyens financiers permettant de se doter des lieux de stockage et d'unités sophistiquées de traitement des emballages	<i>Méfiance des consommateurs, manque de moyens financiers, perte de traçabilité des emballages réutilisés</i>
<b>Synthèse</b>	<i>Véritable économie circulaire avec peu d'intervenants et des moyens financiers assez conséquents</i>	<i>Economie circulaire réalisée par contrainte, les emballages réutilisés n'ont pas de retours véritables</i>	

Source : élaboration personnelle.

**Tableau 3.** Grille d'analyse des entreprises interviewées

Thèmes du guide d'entretien	Consommateur	MINEPDED	CTD <sup>14</sup> /Société d'enlèvement des ordures	Collecteurs et trieurs	Vendeurs
<b>Eco-attitude pour le réemploi ou la réutilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tri sélectif, rinçage sommaire de l'emballage</li> <li>- Dépôt de l'emballage au bon endroit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation lors des séminaires, tenue des 1ères AND<sup>15</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte, tri et transport des emballages usagés</li> <li>- Sensibilisation des trieurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tri sélectif</li> <li>- Collecte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tri sélectif</li> <li>- Collecte</li> <li>- Nettoyage</li> </ul>
<b>Ressources/compétences pour le retour d'emballages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eco geste</li> <li>- Volonté</li> <li>- Education à la citoyenneté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariats avec les CTD et la société d'enlèvement des ordures</li> <li>- Lois et règlements sur la gestion des déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau de collecte des ordures</li> <li>- Partenariat avec les trieurs/collecteurs/vendeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Circuit et activité de collecte</li> <li>- Collecte porte-à-porte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Circuit de récupération</li> <li>- Activité de vente</li> </ul>
<b>Intérêts/Attentes des parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rémunération</li> <li>- Défection des emballages</li> <li>- Salubrité et hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attitude éco-responsable de tous les citoyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets d'emballages propres et triés</li> <li>- Augmentation du financement de la collecte</li> <li>- Partenariat avec les entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rémunération</li> <li>- Défection des emballages</li> <li>- Emballages propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rémunération</li> <li>- Augmentation des ventes</li> <li>- Défection des emballages</li> <li>- Eco-geste et éco-attitude</li> </ul>
<b>Obstacles au retour des emballages en vue d'un(e) réemploi/réutilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'informations</li> <li>- Politiques d'échange inappropriées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lenteur administrative</li> <li>- Intervenants multiples et peu motivés du fait des compétences diverses pouvant se chevaucher</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mélange des emballages aux autres déchets</li> <li>- Manque de ressources financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte limitée aux bouteilles</li> <li>- Emballages en piteux états</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte sélective</li> <li>- Clients limités</li> <li>- Manque de lieu de stockage des emballages</li> </ul>

Source : élaboration personnelle.

**Tableau 4.** Synthèse issue des grilles d'analyse des parties prenantes interrogées

<sup>14</sup> Collectivités Territoriales Décentralisées.

<sup>15</sup> Assises Nationales des Déchets.

Type d'emballage	Produit emballé	Réemploi/Réutilisation opéré(e) (Produits conditionnés dans l'emballage récupéré)	Lieux d'observations
Bouteille en plastique	Eau minérale, jus	Eau plate, eau traitée, jus naturel, yaourt, croquettes, noix de coco, arachides (grillées, caramélisées), fèves de cacao, huile, pétrole, amidon, savon liquide, miel	Commerce, ménage
Bouteille en plastique	Huile	Huile, miel	Commerce, ménage
Bouteille en plastique	Vinaigre	Vinaigre, eau de javel, savon liquide	Commerce
Bouteille en plastique	Eau de javel	Eau de javel, savon liquide	Commerce
Bouteille en verre	Jus, liqueur	Jus naturel, bouillie, croquettes, arachides grillées	Commerce
Pot en plastique	Yaourt	Yaourt fait maison	Ménage
Pot en plastique	Margarine	Boite à épices	Ménage
Pot en plastique	Chocolat	Boite à épices	Ménage
Pot en verre	Confiture	Confiture, yaourt	Commerce, ménage
Pot en verre	Mayonnaise	Confiture, yaourt	Commerce, ménage
Bidon de 5 litres	Huile	Eau, huile, pétrole	Commerce, ménage
Bidon de 10 litres	Eau	Eau, garde-manger (graines de maïs, de haricot)	Ménage

Source : élaboration personnelle.

**Tableau 5.** Grille des observations non participantes sur la réutilisation ou le réemploi des emballages des entreprises